



Deuxième phase de la promesse climatique : de l'engagement à l'impact

Appel à consultation pour l'utilisation des MACC en tant qu'outil analytique des actions des CDN du Maroc

Date : 07 avril 2025

Pays : Maroc

Description de la mission : Appel à consultation pour l'utilisation des MACC en tant qu'outil analytique des actions des CDN du Maroc

Lieu d'affectation : Rabat, Maroc

Date limite de dépôt des soumissions : **17 avril 2025, avant midi**

Les offres :

- Seront envoyées par mail à l'adresse suivante : promesseclimat.maroc@gmail.com
- Seront déposées ou envoyées par voie postale au bureau de la Coordination du Projet Promesse Climat au Département du Développement Durable - Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, à l'adresse ci-dessous :

Coordination du Projet Promesse Climat – Bureau 328 et 324
Département du Développement Durable
Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable
Adresse : N°9, Avenue Al Araar, Bureau 326 et 324, 3^{ème} étage
420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par email à :

promesseclimat.maroc@gmail.com

I. Contexte

Le Maroc est un pays à faibles émissions de gaz à effet de serre, mais il est vulnérable aux effets du changement climatique en raison de sa situation géographique. Le pays connaît des disparités climatiques, avec une forte variabilité des précipitations et des changements climatiques irréguliers affectant ses principaux secteurs socio-économiques, notamment l'agriculture et l'eau. Le Maroc accorde une grande importance à la transition énergétique et au développement à faible émission de carbone.

L'engagement proactif du Maroc en matière de climat a conduit à des réformes ambitieuses au niveau sectoriel afin de favoriser la transition vers une économie verte, en accord avec le développement socio-économique du pays. Plusieurs stratégies sectorielles ont été mises en place, intégrant les dimensions environnementales et climatiques dans des secteurs clés de l'économie nationale (ex. transition énergétique, transport, agriculture, tourisme, infrastructures, pêche, eau, gestion des déchets, forêts, etc.).

Bien que sa part dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre soit faible, le Maroc a développé sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) avec la conviction que l'ambition mondiale pour lutter contre les effets du changement climatique nécessite un engagement de toutes les parties. La CDN du Maroc en matière de changement climatique englobe un fort engagement en faveur des énergies renouvelables, des objectifs ambitieux de réduction des émissions et une attention particulière aux mesures d'adaptation.

La CDN révisée du Maroc a été soumise en juin 2021, augmentant l'ambition à une réduction de 45,5 % des émissions de GES d'ici 2030. Sur ce pourcentage, 18,3 % sont inconditionnels, tandis que 27,2 % sont conditionnés à une aide internationale. Le processus de mise à jour de la CDN dans sa 3^{ème} version a débuté en fin 2024, permettant une nouvelle planification des mesures d'atténuation et d'adaptation et une mise à jour des objectifs associés.

II. Introduction à l'initiative « Promesse Climat »

La Promesse climatique du PNUD aide 120 pays dont 40 pays les moins avancés, 28 petits États insulaires en développement et 14 grands émetteurs, à renforcer leurs contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris.

Cette nouvelle phase reflète une prise de conscience croissante de la nécessité urgente d'agir de manière plus décisive et coordonnée pour lutter contre le changement climatique. Ces efforts doivent être soutenus par une volonté politique renouvelée et une collaboration étroite entre tous les secteurs de la société.

L'objectif de cette initiative est d'accompagner la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), notamment à travers la :

1. **Composante 1 : Soutenir la mise en œuvre de la CDN** en renforçant la gouvernance, le financement et la transparence, à travers l'élaboration de stratégies de financement inclusives, l'accompagnement de secteurs prioritaires, le renforcement des capacités du Département du Climat et la mise en place d'un cadre de coordination avec le Ministère des

Finances, ainsi que l'amélioration des mécanismes de suivi et de transparence du Cadre de Transparence Renforcé.

III. Objectif de la consultation

Afin de maximiser l'efficacité des mesures d'atténuation, il est essentiel de recourir à des outils d'aide à la décision, tels que les courbes de coûts marginaux d'abattement (MACC). Ces courbes permettent d'évaluer et de comparer les options d'atténuation en fonction de leur coût et de leur potentiel de réduction des émissions.

Les Courbes de Réduction des Coûts Marginaux (MACC - Marginal Abatement Cost Curves) sont un outil analytique essentiel pour orienter la sélection des actions d'atténuation dans la CDN du Maroc et les politiques nationales et sectorielles. Elles permettent d'évaluer et de hiérarchiser les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en fonction de leur coût marginal et de leur potentiel de réduction.

L'objectif principal de cette consultation est de guider l'utilisation des MACC pour sélectionner les actions d'atténuation les plus pertinentes.

De manière spécifique, ces travaux viseront à :

- Elaborer un guide d'utilisation des MACC dans les secteurs d'atténuation prioritaires ;
- Application du guide sur certaines mesures d'atténuation pour les secteurs prioritaires ;
- Organiser une formation à l'utilisation des MACC ;
- Fournir des recommandations pour l'intégration des MACC en tant qu'outil d'aide à la décision lors du processus de mise à jour de la CDN et des politiques climatiques nationales.

IV. Missions et activités

Pour répondre à l'objectif susmentionné, le prestataire doit accomplir les missions suivantes :

Mission 1 : Élaboration du rapport méthodologique de la consultation

L'objectif de cette mission est de structurer la consultation, assurer la cohérence des analyses et garantir une adhésion des parties prenantes. Elle est structurée autour des activités et livrables suivants :

Les activités proposées dans le cadre de cette mission regroupent :

- La définition de la méthodologie de travail ;
- La validation de l'approche méthodologique ;
- L'identification des parties prenantes.

Livrables de la mission 1

- Rapport méthodologique de la consultation, précisant l'approche adoptée, le cadre de concertation et le planning de réalisation.

Mission 2 : Elaboration d'un guide détaillé sur les MACC

Les MACC sont particulièrement efficaces pour comparer différentes options de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en fonction de leur coût économique et de leur impact climatique. Elles permettent de prioriser les mesures d'atténuation les plus rentables.

Dans le cadre de cette activité, le mandataire proposera un guide de calcul des MACC, en y inscrivant les différentes étapes à considérer. Le guide comportera également quelques exemples d'actions de réduction des émissions et l'application des MACC à ces actions, fournissant ainsi la méthode d'application de manière concrète aux utilisateurs.

Il est fortement recommandé de disposer d'au moins un exemple de calcul pour chaque secteur considéré dans la CDN 3.0 du Maroc. La liste des secteurs peut être fourni par le Département du Développement Durable.

Livrables de la mission 2

- Guide détaillé sur l'utilisation des MACC, comprenant une partie théorique et une partie pratique

Mission 3 : Renforcement des capacités et recommandations

Suite au développement du guide sur les MACC, le prestataire organisera une formation au profit des utilisateurs potentiels.

La formation doit associer des sessions théoriques et d'autres pratiques, avec des quiz et des exercices pour appliquer les concepts présentés et s'assurer de leur assimilation par les participants.

Les modalités d'organisation des formations seront discutées avec le comité de suivi afin de sélectionner l'option qui conviendrait le mieux aux acteurs. A cet effet, les formations peuvent prendre la forme :

- D'un atelier de formation avec la participation de tous les acteurs ;
- Des formations séparées pour chaque secteur.

Une fois la formation réalisée, le prestataire élaborera des recommandations pour l'intégration des MACC en tant qu'outil d'aide à la décision lors du processus de mise à jour de la CDN et des politiques climatiques nationales.

NB :

Les frais d'organisation des formations seront pris en charge par le projet et ne doivent pas figure dans l'offre financière du prestataire

Livrables de la mission 3

- Programme, supports de formation, rapport de la formation
- Document récapitulatif des recommandations relatives à l'application des MACC dans les prochains cycles de mise à jour de la CDN du Maroc ou des politiques nationales et sectorielles climatiques.

V. Les livrables

Mission	Livrables	Date de remise des livrables
Mission 1 - Élaboration du rapport méthodologique de la consultation	Rapport méthodologique de la consultation, précisant l'approche adoptée, le cadre de concertation et le planning de réalisation.	1 semaines après la signature du contrat
Mission 2 - Elaboration d'un guide détaillé sur les MACC	Guide détaillé sur l'utilisation des MACC, comprenant une partie théorique et une partie pratique (Version provisoire et finale)	4 semaines après la signature du contrat
Mission 3 - Renforcement des capacités	Programme, supports de formation, rapport de la formation Document récapitulatif des recommandations relatives à l'application des MACC dans les prochains cycles de mise à jour de la CDN du Maroc ou des politiques nationales et sectorielles climatiques.	6 semaines après la signature du contrat

VI. Durée des travaux et estimation du temps consacré à la prestation

La durée de la prestation est de 1,5 mois. Le contrat s'étendra du mois d'avril au mois de mai 2025.

Le contrat sera conclu pour un total forfaitaire de 40 JH.

NB :

La durée estimative de la consultation ne prend pas en considération 1) les délais relatifs à la validation des livrables et 2) les éventuels retards associés à la non disponibilité des secteurs bénéficiaires à la formation.

VII. Modalités de paiement

Le règlement sera effectué en 3 tranches comme suit :

- 20 % après la validation des livrables de la Mission 1 ;
- 40 % après la validation des livrables de la Mission 2 ;
- 40 % après la validation des livrables de la Mission 3.

VIII. Profils des Experts

Le profil demandé est le suivant :

Expert international ou national spécialisé dans les MACC

- Education/Formation : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Bac+5 ou équivalent) avec une spécialisation en finances, en politiques publiques, en modélisation, en changement climatique ou tout autre domaine liée à l'étude
- Expérience : Minimum 10 ans d'expérience dans des domaines liés à l'étude
- Expérience spécifique :
 - Finance climatique
 - MACC
 - Atténuation des changements climatiques
 - Maîtrise des outils et des modèles de calcul des coûts d'atténuation (LEAP, TIMES, MARKAL, etc.)

IX. Présentation de l'offre du contractant

Le prestataire est tenu de présenter les documents suivants :

- **Offre technique** détaillant :
 - a. CV de l'expert ;
 - b. Diplômes de l'expert ;
 - c. Étapes et calendrier de mise en œuvre ;
 - d. Approche méthodologique de travail.
- **Offre financière** :
 - a. Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par étape de chaque phase.
L'offre financière doit être datée et signée.

X. Évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps :

⇒ **Etape 1 : Analyse technique comparative des offres :**

Cette étape consiste à analyser les CV et l'expérience des candidats. Les CV remplissant les conditions de profil demandées seront retenus pour l'analyse financière.

Critères	Note Max
<p>Méthodologie : 30 points</p> <p>Détaillée : un très bon niveau de détail, approche présentée qui répond parfaitement aux TDRs, pertinence de l'approche présentée, chronogramme détaillé des activités (30 points)</p> <p>Améliorée : Un niveau de détail moyen (20 points)</p> <p>Moyenne : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation (10 points)</p> <p>Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDRs (0 points)</p>	30
<p>Calendrier d'exécution</p> <p>Conforme à la nature des prestations demandées et au délai de réalisation(10 points)</p> <p>Non conforme à la nature des prestations demandées et/ou aux délais de réalisation (0 points)</p>	10
<p>Profil de l'expert demandé : 60 points.</p> <p>Expert national spécialisé dans les MACC</p> <ul style="list-style-type: none"> – Education/Formation : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Bac+5 ou équivalent) avec une spécialisation en finances, en politiques publiques, en changement climatique ou tout autre domaine liée à l'étude(10 points). – Expérience : Minimum 10 ans d'expérience dans des domaines liés à l'étude (10 points). – Références en MACC et en atténuation des changements climatiques(40 points : 8 points par étude réalisée). 	60
Total	100
<p>Important :</p> <p>Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :</p> <p>→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 60 points qui représente 70% de la note maximal des offres techniques (100 points).</p>	

⇒ **Etape 2 : Analyse financière comparative des offres :**

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins distante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

- $F = 100 \times (P_{min}/P)$, tel que :
- P : Prix de l'offre
- Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante.

⇒ Etape 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

XI. Dépôt des offres

Les offres :

- Seront envoyées par mail au plus tard le **14 avril 2025 avant Midi**, à l'adresse suivante : promesseclimat.maroc@gmail.com, ou
- Seront déposées au plus tard le **14 avril 2025 avant Midi**, à l'adresse ci-dessous :
-

Coordination du Projet Promesse Climat – Bureau 328 et 324
Département du Développement Durable
Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable
Adresse : N°9, Avenue Al Araar, Bureau 326 et 324, 3ème étage
420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat

En spécifiant l'objet :

**Appel à consultation pour l'utilisation des MACC en tant qu'outil analytique des actions des
CDN du Maroc**

Projet : Deuxième phase de la promesse climatique : de l'engagement à l'impact